

COMMUNE D'ÉPAUX-BÉZU

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 31 janvier 2014

Monsieur Etienne HAY
Mademoiselle Isabelle GERARD
Madame Marie-Claude RICHARD
Monsieur Daniel DUPONT
Monsieur Gilbert MARINEL
Madame Claudine HARAUT
Monsieur Alexandre LEMARIE
Monsieur Jean-Marc POIGNANT

Absents :

Monsieur Jean-Luc BRIGOT
Monsieur Jean-François BAS
Madame Elisabeth HOCHÉ

Absents excusés :

Monsieur Didier BASSET
Monsieur Jean-Luc SIMONNET pouvoir donné à Monsieur HAY
Madame Dominique BRISSON

La séance débute à 20h40

Madame Isabelle Gérard est nommée secrétaire.

1) **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 8 novembre 2013**

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

2) **ADICA : Adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les collectivités de l'Aisne**

Gérée par le Conseil Général, cette agence a pour but de suivre et de gérer les dossiers de travaux de voiries, d'urbanisme et d'aménagement : 50 € droit d'entrée et 60 cents par habitant.
Cette adhésion peut cesser sur demande écrite et peut ne pas être reconduite.
Coût approximatif: 2000 € pour 40 000 € de travaux.
La commune fera appel à ses services pour les travaux d'aménagement de la route de Saint Robert.

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

3) **USEDA : Adhésion de la commune de Fresnoy le Grand**

La commune de Fresnoy Le Grand a demandé son adhésion à l'USEDA (Union des Syndicats d'Energie du Département de l'Aisne)
Les communes adhérentes doivent délibérer pour avis

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

4) **RVM : Demande de délai supplémentaire pour le remblaiement de la carrière du Bois de Chattemont**

Une demande de délai jusque décembre 2016 a été faite.

Les plantations commenceraient en 2015.

Délibération pour accéder à cette demande à condition que la route soit régulièrement nettoyée et que le maximum soit fait pour que cette fois-ci le délai soit respecté.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 1

5) **Eté du Conseil Général : Dossier de candidature**

Le Conseil Général organise des spectacles autour des arts de la rue qu'il choisit et finance, la commune peut proposer des artistes et doit organiser la restauration.

Le dossier doit être déposé avant le 3 Mars, le conseil Municipal reporte sa décision à cause du délai trop court. Néanmoins, Jean-Marc POIGNANT se renseigne auprès du Conseil Général pour une éventuelle organisation l'année prochaine.

6) **Programmation DTER 2014**

Réinscription de l'extension de la Mairie.

Demande de DTER pour les travaux de sécurité : installation de signalisation, montant des travaux 26 925 € (subvention possible à hauteur de 30% à 55%).

Pour les autres travaux de sécurité d'un montant de 60 872 €, le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre des amendes de police (subvention possible à hauteur de 43%).

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

7) **Budget 2014 : Prévisions travaux 2014**

- Inscription de l'extension de la mairie
- Inscription des travaux Allée de la Vicomté
- Inscription de la réfection du Chemin de Saint Robert
- Eclairage de la place du Tartre
- Plots amovibles anti stationnement devant l'Eglise
- Traversée de la route de la Loge pour évacuer l'eau
- Investissement d'une lame à neige
- Aménagement de massifs d'arbustes perpétuels cour du Tartre et Place de Buire
- Renfort du chemin des Chaillots pour faciliter le passage des camions poubelles

8) **Décision budgétaire Modificative pour virements de crédits**

Délibération Budgétaire Modificative pour régler une facture EDF et une facture de travaux du terrain de tennis pour un montant total de 1 700 € pris sur le compte des dépenses imprévues.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

9) Questions diverses

- Fête des 100 ans de Mme DAIGNEAUX le 22 février.
- Réunion sur les loisirs créatifs 15 février à la Salle des Fêtes à 15h.
- Elections Municipales le 23 Mars et 30 Mars : pièce d'identité obligatoire pour pouvoir voter.
- Elections Municipales : date limite des candidatures le 6 Mars à la Sous-Préfecture.
- Loto le 15 Mars.

La Séance est levée à 22 h00.

Vu par Nous, Etienne HAY, Maire de la Commune d'Epau-Bézu, pour être affiché, le 7 Février 2014 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A Epau- Bézu le 7 Février 2014

Le Maire, Etienne HAY

